

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiche de données de sécurité conforme à (CE) n° 1907/2006 (et 2020/878) (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

BioCast Hardener

UFI: 55K6-R0D8-6007-5SQY

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Produit époxy à 2 composants pour usage loisir.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

cchobby.com

Rasmus Faerchs Vej 23

T: +45 96 13 30 10

DK-7500 Holstebro

Danemark

Le courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: compliance@cchobby.dk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Paris: 01 40 05 48 48 (24 heures sur 24 - 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

CLP (1272/2008): Acute Tox. 4;H302 Skin Corr. 1;H314 Skin Sens.1;H317 Eye Dam. 1;H318 Aquatic Chronic 3;H412

2.2. Éléments d'étiquetage:



DANGER

Ingrédients:

Alcool benzylique, Isophoronediamine, Poly(oxypropylène)diamine, Acide méthanesulfonique

H302:	Nocif en cas d'ingestion
H314:	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317:	Peut provoquer une allergie cutanée
H412:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
P101:	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102:	Tenir hors de portée des enfants.
P260:	Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
P280:	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353+P310:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305+P351+P338+P310:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501:	Éliminer le contenu/récipient dans les autorités.

2.3. Autres dangers: Aucune.

PBT/vPvB: Les composants ne sont pas PBT/vPvB suivant les critères dans le règlement délégué (UE) 2023/707.

Propriétés perturbant le système endocrinien: Les ingrédients ne sont pas considérés comme des perturbateurs endocriniens conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2023/707.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges:

Poids %	Composants	CAS N°	CE N°	Index N°	REACH N°	Classification
25-<50	Alcool benzylique	100-51-6	202-859-9	603-057-00-5	01-2119492630-38	Acute Tox. 4;H302 (ATE = 1200 mg/kg) Acute Tox. 4;H332 (ATE = 5 mg/l/4t.) Skin Sens 1B;H317 Eye Irrit. 2;H319
10-<25	Isophoronediamine	2855-13-2	220-666-8	612-067-00-9	01-2119514687-32	Acute Tox. 4;H302 (ATE = 1030 mg/kg) Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 Skin Sens 1A;H317 (SCL > 0,001%)
10-<25	poly(oxypropylène) diamine	9046-10-0	618-561-0	-	01-2119557899-12	Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 Aquatic Chronic 3;H412
2,5-<10	Triméthylolpropanepoly(oxypropylene)triamine	39423-51-3	500-105-6	-	01-2119556886-20	Acute Tox. 4;H302 (ATE = 550 mg/kg) Acute Tox. 4;H312 (ATE = 1100 mg/kg) Eye Dam. 1;H318 Aquatic Chronic 2;H411
2,5-<10	Acide méthanesulfonique	75-75-2	200-898-6	607-145-00-4	01-2119491166-34	Met. Corr. 1;H290 Acute Tox. 4; H302 (ATE = 649 mg/kg) Acute Tox. 4;H312 (ATE = 1000 mg/kg) Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3;H335

Pour le texte intégral des phrases H – voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours:

Traitement symptomatique.

- Inhalation:** Amener la personne à l'air frais. Surveiller. En cas de malaise, appeler le médecin.
- Contact avec la peau:** Enlever tous les vêtements souillés. Rincer soigneusement la peau et laver ensuite avec de l'eau et du savon. Appeler le médecin, si l'irritation persiste.
- Contact avec les yeux:** Rincer abondamment les yeux à l'eau ou avec une solution isotonique pendant au moins 15 minutes. Enlever d'éventuelles lentilles de contact et ouvrir bien grand les yeux. Voir un ophtalmologue en tout cas. Continuer à rincer pendant le transport chez un médecin/à un hôpital.
- Ingestion:** Rincer immédiatement la bouche à l'eau et boire une quantité adéquate d'eau. Ne vous faites pas vomir. En cas de vomissement, tenir la tête en bas afin d'éviter que le contenu de l'estomac ne pénètre dans les poumons. Prévenez immédiatement l'ambulance.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

La cautérisation des voies respiratoires avec des maux de gorge, la toux et l'essoufflement. La cautérisation de la peau et des yeux avec rougeurs, plaies, douleurs, troubles visuels et le risque de perte de la vision. La cautérisation des muqueuses de la bouche et du tube digestif avec douleur brûlante, des ulcères et des nausées. L'inhalation prolongée ou fréquente de dissolvants volatils peut abîmer de façon permanente le système nerveux central, le foie et les reins.

Un contact cutané long ou répété peut provoquer des allergies.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Montrer cette fiche au médecin ou au personnel de la salle des urgences.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction:

De l'eau atomisée (jamais de jet d'eau : il propage l'incendie), mousse, poudre ou gaz carbonique.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Éviter l'inhalation des gaz de combustion. En cas d'incendie, il y a formation des gaz très toxiques: Oxydes de carbone primaires.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de présence près du feu, utiliser un masque à air comprimé.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Se référer aux mesures de protection énumérées à la RUBRIQUE 8. Assurer une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter à l'égout. Voir RUBRIQUE 12. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le renversement avec une matière inerte et placer dans un conteneur fermé jusqu'à enlèvement. Laver avec beaucoup d'eau. Manipulation ultérieure du produit renversé - voir RUBRIQUE 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir ci-dessus.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter les projections et le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever tous les vêtements souillés. Après usage, laver avec du savon et beaucoup d'eau. Garder à proximité de l'eau en abondance et un flacon de rinçage des yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les d'éventuelles incompatibilités:

Dans le récipient d'origine bien fermé à un endroit sec, frais et bien ventilé. En toute sécurité, hors de portée des personnes non concernées, séparé des aliments, des produits agro-alimentaires, des médicaments etc.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Voir RUBRIQUE 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle:

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret no 2021-434): Aucune

DNEL:	Exposition	Valeur	Population	Effets
Alcool benzylique	Long terme, inhalation	22 mg/m ³	Travailleurs	Systémique
	Court terme, inhalation	110 mg/m ³	Travailleurs	Systémique
	Long terme, cutané	8 mg/kg	Travailleurs	Systémique
	Court terme, cutané	40 mg/kg	Travailleurs	Systémique
	Long terme, ingestion	4 mg/kg	Consommateurs	Systémique
	Court terme, ingestion	20 mg/kg	Consommateurs	Systémique
	Long terme, inhalation	5,4 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
	Court terme, inhalation	27 mg/m ³	Consommateurs	Systémique
	Long terme, cutané	4 mg/kg	Consommateurs	Systémique
	Court terme, cutané	20 mg/kg	Consommateurs	Systémique
Poly(oxypropylène)-diamine	Long terme, cutané	2,5 mg/kg	Travailleurs	Systémique
	Long terme, cutané	0,623 mg/cm ²	Travailleurs	Local
	Long terme, ingestion	0,04 mg/kg	Consommateurs	Systémique
	Long terme, cutané	1,25 mg/kg	Consommateurs	Systémique
	Long terme, cutané	0,311 mg/cm ²	Consommateurs	local

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

PNEC:	Description du milieu	Valeur
Alcool benzylique	Eau douce	1 mg/l
	Marin	0,1 mg/l
	Intermittent	2,3 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,27 mg/kg
	Sédiment d'eau de mer	0,527 mg/kg
	Usine de Traitement d'Eaux Usées	39 mg/l
	Sol	0,456 mg/kg
Poly(oxypropylène)-diamine	Eau douce	0,15 mg/l
	Marin	0,0143 mg/l
	Intermittent	0,15 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,132 mg/kg
	Sédiment d'eau de mer	0,125 mg/kg
	Usine de Traitement d'Eaux Usées	7,5 mg/l
	Sol	0,0176 mg/kg
Triméthylolpropanepoly(oxypropylène)triamine	Eau douce	0,004 mg/l
	Marin	0,00044 mg/l
	Intermittent	0,044 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0224 mg/kg
	Sédiment d'eau de mer	0,00224 mg/kg
	Usine de Traitement d'Eaux Usées	10 mg/l
	Sol	0,002 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Aucune.

Protection individuelle:

Inhalation: Normalement non requise. En cas de ventilation insuffisante: porter un masque homologué avec cartouche filtrante classe A2 (marron – contre vapeurs organiques) (EN140). Les filtres ont une durée limitée et doivent être régulièrement changés; voir les indications du fabricant du fabricant.

Peau: Porter des gants de protection faits (>0,3 mm) (EN374), par exemple, Barrier ou Silver shield. Il n'a pas été possible de trouver des données pour le temps de rupture, il est donc recommandé de changer le gant dès qu'il est gaspillé.

Yeux: Lunettes de protection (EN ISO 16321-1) où il y a un risque de contact aux yeux.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: Aucun spéciale.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

État physique:	Liquide
Couleur:	Transparent
Odeur:	Amine
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Inflammabilité:	Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé
Point d'éclair:	> 100
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
pH:	Non déterminé
Viscosité cinématique:	3600 - 5400 mPa.s @ 25 °C
Solubilité:	Insoluble (dans l'eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé
Pression de vapeur (bar à 20°C):	Non déterminé
Densité et/ou densité relative (g/cm³):	1,05 - 1,09
Densité de vapeur relative:	Non déterminé
Caractéristiques des particules:	Non déterminé

9.2. Autres informations:

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité:

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique:

Stable dans les conditions préconisées de stockage (voir rubrique 7). Ignifuge.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter:

Evitez le réchauffement.

10.5. Matières incompatibles:

Les oxydants forts, acides forts et bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, des gaz très toxiques se forment: en principe, des oxydes du carbone et de l'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008:

Toxicité aiguë:	Toxicité aiguë: Acute Tox. 4;H302
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Corrosion cutanée: Skin Corr. 1;H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Lésions oculaires graves: Eye Dam. 1;H318
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1;H317
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:	Compte tenu des données disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée:	Compte tenu des données disponibles.
Danger par aspiration:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Les classes de danger	Données	Test	Source
Toxicité aiguë:			
Inhalation	LC ₅₀ (rat) = 5 mg/l/4H (CAS 100-51-6)	OECD 403	Fournisseur
Dermal	LD ₅₀ (lapin) > 1000 mg/kg (CAS 75-75-2)	OECD 402	Fournisseur
	LD ₅₀ (rat) > 1000 mg/kg (CAS 39423-51-3)	OECD 402	Fournisseur
Oral	LD ₅₀ (rat) => 2000 mg/kg (CAS 100-51-6)	Aucune information	Fournisseur
	LD ₅₀ (rat) = 649 mg/kg (CAS 75-75-2)	OECD 401	Fournisseur
	LD ₅₀ (rat) = 550 mg/kg (CAS 39423-51-3)	OECD 425	Fournisseur
	LD ₅₀ (rat) = 1030 mg/kg (CAS 2855-13-2)	Aucune information	Fournisseur
	LD ₅₀ (rat) = 1620 mg/kg (CAS 100-51-6)	Aucune information	Fournisseur
Corrosion/irritation:	Corrosion, peau (CAS 9046-10-0)	OECD 404	Fournisseur
	Irritation, peau, lapin (CAS 39423-51-3)	OECD 404	Fournisseur
Sensibilisation:	Sensibilisation de la peau, GP (CAS 2855-13-2)	OECD 406	Fournisseur
	Pas de sensibilisation de la peau, GP (CAS 100-51-6, 39423-51-3)	OECD 406	Fournisseur
CMR:	Aucune connue	-	-

Voies d'exposition: Peut être absorbé à travers la peau et par ingestion.

Symptômes:

Inhalation: La cautérisation des voies respiratoires avec des maux de gorge, la toux et l'essoufflement.

Peau: Action corrosive avec la rougeur et des douleurs.

Yeux: Exerce un effet corrosif avec risque de lésions oculaires graves et cécité.

Ingestion: La cautérisation des muqueuses de la bouche et du tube digestif avec douleur brûlante, des ulcères et des nausées.

Effets à long terme: L'inhalation prolongée ou fréquente de dissolvants volatils peut abîmer de façon permanente le système nerveux central, le foie et les reins. Une exposition prolongée ou répétée peut conduire au développement d'allergies.

11.2. Informations sur les autres dangers:

Aucune connue.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité:

Aquatiques	Donnés	Méthode (Media)	Source des données
Poissons	LC ₅₀ (Poissons, 96t) > 15 mg/l (<i>CAS 9046-10-0</i>) LC ₅₀ (Oncorhynchus mykiss, 96t) > 100 mg/l (<i>CAS 39423-51-3</i>)	OECD 203 OECD 203	Supplier Supplier
Crustacés	EC ₅₀ (Daphnia sp, 48t) = 80 mg/l (<i>CAS 9046-10-0</i>) EC ₅₀ (Daphnia magna, 48t) = 13 mg/l (<i>CAS 39423-51-3</i>)	OECD 202 (FW) OECD 202 (FW)	Supplier Supplier
Algues	Aucune information	Aucune information	Supplier

12.2. Persistance et dégradabilité:

CAS 9046-10-0 et CAS 39423-51-3 sont pas rapidement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Aucune bioaccumulation n'est attendue.

12.4. Mobilité dans le sol:

Aucune connue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Les composants ne sont pas PBT/vPvB suivant les critères dans le règlement délégué (UE) 2023/707.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune connue.

12.7. Autres effets néfastes:

Aucune connue.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets:

L'élimination doit être conforme à la réglementation locale et nationale. Eliminer par l'intermédiaire des dispositifs mis en place par les autorités ou transférer à une société d'élimination des produits chimiques.

Code CED: 08 04 09 (le produit)
08 04 11 (mélange durci)
15 02 02 (matières absorbantes polluées par le produit)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 2735**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A
(Isophoronediamine, Poly(oxypropylène)diamine)**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8.**14.4. Groupe d'emballage:** III**14.5. Dangers pour l'environnement:** Non.**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Code de restriction en tunnels 3 (E)**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Ne doit pas être utilisé par les jeunes de moins de 18 ans (selon 94/33/CE).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Phrases H référées au rubrique 3

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H312: Nocif par contact cutané.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Des abréviations:

CMR = Carcinogénicité, mutagénicité, reproductrice toxicité.

CSR = Chemical Safety Report

DNEL = Derived No-Effect Level

EC₅₀ = Effect Concentration 50 %

ECB = European Chemicals Bureau.

ECHA = European Chemicals Agency

FW = Fresh Water

LC₅₀ = Lethal Concentration 50 %

LD₅₀ = Lethal Dosis 50 %

LD_{Lo} = Lowest Lethal Dose

PBT = Persistent, Bioaccumulative, Toxic

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

vPvB = very Persistent, very Bioaccumulative

Références

ECHA = European Chemicals Agency

EPA Ecotox = The US Environmental Protection Agency's database on ecotoxicological effects for chemicals.

IUCLID = International Uniform Chemical Information Database.

RTECS = Register of Toxic Effects of Chemical Substances

Exigence de formation spéciale

Il n'est exigé aucune formation spéciale, mais le produit ne devrait être utilisé que par des personnes qui ont été soigneusement instruites dans le travail à faire et qui ont pris connaissance de cette fiche de données de sécurité.

Autres informations:

Aucune.

Modifications ont été apportées à la version précédente:

Aucune.

Établi par: Altos a/s - Tonsbakken 16-18 - DK-2740 Skovlunde - Danemark - Tlf. +45 3834 7798 / JV - Contrôle de qualité: PW